

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMERIAN

Les membres du Comité Syndical se sont réunis le mardi 30 novembre 2021 à 18h30 à Le Pouzin, siège du Syndicat Mixte Numérian, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du lundi 22 novembre 2021.

Présent(e)s : M. Mickaël BOUCHARDON, Mme Stella BSERENI, M. Khalid ESSAYAR, M. Jean-Pierre LEFEBVRE, M. Gilbert PETITJEAN, M. Bruno SENECLAUZE, M. Jérôme BERNARD, Mme Martine CARRIER, M. Antoine CAVROY, M. Jean-Luc CHAUMONT, Mm Sylvette DAVID, M. Mathieu PERRIN, M. Iwan GRAMATIKOFF, M. Jérôme LEBRAT, M. Gilbert MOULIN, Mme. Danielle RAMERINI, M. Yves RULLIERE, M. Max TOURVIEILHE, Mme Laëtitia BOURJAT, Mme Christelle REYNAUD

Présente en visioconférence : Mme Julie ROUDIER

Absent(e)s : Mme Sandrine CHAREYRE, Mme Francis BARRY, , Mme Sandrine CHARIEYERE, M. Max CHAZE, M. Aurélien FERLAY, Mme Martine FINIELS, M. Fabrice LARUE, M. Driss NAJI, Mme Josiane SANCHEZ, M. Maurice WEISS

Excusé(e)s : Mme Solange BERGERON, M. Claude BRUN, M. Clément CHAPEL, M. Fabiano CHIARUCCI, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Philippe DELAPLACETTE, M. Patrick GAUTHIER, M. Antoine DOS SANTOS, M. Gérard GRIFFE, M. Jean-Michel LAMBERT, M. Fabrice LARUE, M. José ORENES LERMA, M. Jean-Yvon MAUDUIT, M. Gérard ROBERTON, M. Benoit VILLARD, M. Grégory MAZET

Pouvoirs :

M. Pierre MAISONNAT donne pouvoir à M. Jérôme BERNARD

Nombre de membres en exercice : 39
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 32
○ Pour : 32
○ Contre : 0
○ Abstention : 0

Secrétaire de séance : Mickaël BOUCHARDON

### RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le Rapport d'Orientation Budgétaire constitue une opportunité de présenter les orientations de l'année à venir, et de rappeler la ligne de conduite et les objectifs de long terme de la collectivité.

Ainsi le présent rapport d'orientation budgétaire a deux objectifs :

- Vérifier ce qui a été réalisé
- Constater que les engagements sont tenus et se poursuivent

La volonté de transparence du Syndicat Mixte sur sa gestion constitue ainsi le cadre du rapport d'orientation budgétaire en annexe de la présente délibération cotée annexe 1/1 : Rapport pour le débat d'orientation budgétaire.

Références : articles L.2312-1, L.3312-1 et L.5211-36 du CGCT.

Présentation et lecture du rapport d'orientation budgétaire. Celui-ci contient les éléments de contexte, la situation comptable à ce jour, le budget en sa section de fonctionnement et le budget en sa section d'investissement, les éléments de la dette, ceux relatifs aux restes à réaliser et au besoin de financement, les provisions et les projections financières pour 2022.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

*La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte Numérian et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Ouïe l'exposé de M. Jérôme BERNARD , Président et de M. Jean-Luc CHAUMONT, deuxième Vice-président,

**Approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le Rapport d'orientation budgétaire présenté.**  
Autorise le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Le Pouzin, 30 Novembre 2021,

Le Président,

Jérôme BERNARD

